

NOUVEAU JEU EXTRAORDINAIRE DE LA NATURE !!!

—Un chasseur de St. Roch, tu il y a quelques jours, un corbeau; ayant entendu parler du fameux foie, de tourte, il se prit à examiner le cœur de son corbeau; qu'elle fut sa surprise lorsqu'il découvrit des lettres fort bien marquées. Il me l'apporta et je distinguai le mot

C'EN OUFEN!

Je le lui demandai, il me l'accorda moyennant une légère rétribution. Je le conserve avec soin; les lettres se sont depuis entièrement effacées, mais on peut voir encore le cœur au bureau du Fantasque.

—Les Juges ont parfois de l'esprit, tout juges qu'ils soient. — Un patriote du jour reprochait à un juge récemment décoré du tricorné chapeau d'avoir sacrifié son indépendance. — Eh mon cher ami! vous êtes dans l'erreur, répondit celui-ci, je suis aujourd'hui plus indépendant que jamais.

—L'esprit se gagne comme l'envie de bailler. Une personne qui lisait devant moi l'article des Naissances dans le dernier numéro du Fantasque, me dit: Vous auriez bien dû rapporter le mot spirituel de Mr Drolet afin qu'on sache si c'est un enfant naturel!

Le public est prié d'être sur ses gardes: au moment où nous venions d'insérer l'annonce touchant la Ménagerie, on me dit que tous les animaux ont été mis en liberté. Je la conserve cependant pour servir à l'Histoire (naturelle) du pays.

—BADINAGE A PART. — D'après le désir d'un grand nombre de personnes qui se plaignent de n'avoir pu se procurer régulièrement les trois premiers numéros du Fantasque, je me suis décidé à ouvrir des listes de souscription à ce journal; le prix d'abonnement sera de 75¢ (15 sous) par mois. Je recommande fortement à tous les hommes publics, aux originaux, en un mot, à tous ceux dont la conduite scabreuse en fait du gibier à Fantasque, de placer aussitôt leur nom au nombre des abonnés, seul moyen pour eux de ne point figurer dans ma galerie. S'il se forme un nombre suffisant de souscripteurs, le FANTASQUE serait publié régulièrement une fois par semaine.

ANECDOTE FANTASQUE.

Un jour dans la Cour du B. R. terme supérieur à Québec, une cause était portée de la part d'une veuve R. contre un Juge V. pour une dette contractée pendant qu'il était encore avocat; comme il n'était qualifié dans la déclaration et dans le writ que comme avocat suivant les termes de l'acte authentique sur lequel l'action était portée, quoiqu'il fut Juge lors de l'institution de l'action, l'avocat D... l'y fit objection et prétendit que son client n'avait plus la qualité qui lui étoit donnée; l'avocat F... qui plaïdoit pour la demanderesse, prétendit que l'objection étoit futile, attendu que la qualité du défendeur étoit énoncée d'après l'acte qui faisait loi entre les parties et que d'ailleurs celui ne faisait pas grande différence vu que les avocats étoient du bois dont on faisoit les Juges &c. dessus; le Juge B... demanda à l'avocat

Fant combien il en fallait pour faire une corde? p. — Cela dépend de l'épaisseur des bûches, réliqua ce dernier.

[Remis du dernier numéro sauto de place] Mr. LE FANTASQUE.

Veillez me dire ce que signifient les expressions dont se sert le *Libéral* en parlant des exercices du séminaire: "les exercices de cette institution *feurisante* ont terminés Jeudi?"

O! influence des Cours étrangères

[Puisqu'on me demande mon opinion sur cette phrase, je déclare que je la crois un libelle contre le teint des membres de cette institution et un haut mépris de la langue française: Mr. Laurent lui-même ne se permettrait point de semblables libertés.]

En cette ville, Samedi dernier d'après le

DÉCÈS

GRANDE MÉNAGERIE ROYALE DU CANADA.

MAINTENANT EXPOSÉE

POUR LA DERNIÈRE FOIS

À l'enseigne des Armes Royales.

On a l'honneur d'annoncer aux citoyens de Québec et des environs qu'ils aient à se hâter s'ils veulent jouir du spectacle imposant de cette précieuse collection d'animaux sinon rares, du moins fort curieux, qu'on n'a pu composer qu'à grands frais et dont le choix fut hautement approuvé par des personnes qui se connaissent beaucoup en bêtes. Il serait inutile de les énumérer longuement; les plus remarquables sont:

Le grand lion noir de Montréal dont la crinière sans cesse hérissée. le regard hautain et farouche, les éclatants rugissements font redouter l'approche et qui est cependant fort doux au fond. Il est même intelligent et joue fort bien la pantomime tirée de la fable de La Fontaine: Qu'on place devant lui £ 22,000 et d'un coup de patte, il vous en attrappe sa part et bonne partie du reste.

Le gros éléphant calculateur de Chambly. Il est si bien appris, qu'au moyen de sa trompe, il pousse la dextérité jusqu'à compter des billets de banque. C'est le porte-respect du troupeau. Par une étrange bizarrerie de la nature, il est allié au grand pélican blanc qui en pleurant se perce le flanc pour donner son sang à ses enfants.

Le vampire du comté de Montréal. Cet animal calomnié à grande frayeur du sang humain quoique d'anciennes traditions rapportent qu'il en fait sa nourriture.

Le serpent à sonnettes d'Irlande. Cet être dangereux est si avide de jeter son venin, de détruire tout ce qui l'entoure, qu'on craint fort qu'il ne finisse par se détruire lui-même. Le tigre l'aurait déjà tué sans la protection que lui prête

le lion qui l'affectionne et qu'il n'a pas encore mordu; le paon donne aussi à ce vilain reptile de violents coups de bec.

Le serpent qui n'a pas de sonnettes. Il vit dans la même cage que le précédent, et celui-ci le laisse tranquille parce qu'il ne le croit pas dangereux. Il ne mord pas lui-même, mais il dirige les coups de son camarade qui a la vue courte. On dit que de cracher sur la tête du serpent cause sa mort; il est permis d'en faire l'expérience sur ce dernier. Ce n'est pas celui qui tenta Eve.

Le caméléon de Belle-Chasse. Ce petit être est fort intéressant par la gentillesse de ses manières et la rapidité avec laquelle il change de couleur, passant par toutes les nuances, selon les objets qui l'environnent. On peut le caresser sans crainte.

Le perroquet huppé de l'Assomption. Cet oiseau, charmant par son plumage et l'air éveillé, malin, spirituel qui le distingue, a cependant un bavardage qui fatigue par ses répétitions hors de propos.

La pie-grièche de l'Acadie n'est relevée que par son rapprochement du perroquet huppé dont elle voudrait imiter le langage et dont elle étudie en vain les grâces.

Le gros orang-outang. Cet animal a souvent habité les pays étrangers, aussi paraît-il fort ennuyé de notre; le climat du Canada produit sur lui un effet assoupissant; il sommeille presque toujours et ne s'éveille que pour boire et pour manger.

Le Zèbre. Cet animal qui tient de l'âne à l'intérieur a cependant un poil plus doux et plus varié. On doit dire avec regret qu'il vient de changer de peau et que si sa parure originale ne revient point, on se verra forcé de l'envoyer paître en liberté vu qu'il est fort pacifique et que le foin est très-cher.

Le Coq d'Inde de l'Islet. Ses glosements sont rauques et désagréables et il n'a de curieux que le grand âge auquel il est parvenu; c'est par lui qu'a commencé la collection, c'est le doyen de la ménagerie.

Les autres animaux dont les qualités seraient trop longues à décrire sont:

Le tigre de Terrebonne, l'ours des Deux-Montagnes, le canard des Trois-Rivières, le paon de Sherbrooke, le ouaouaron de Chateaugay et une foule innombrable de singes, de perroquets etc.

On répète qu'il faut se hâter, car le propriétaire de la ménagerie, peu satisfait de son entreprise et de l'encouragement qu'on lui accorde, est sur le point de mettre ses bêtes en liberté, à moins qu'on ne veuille leur construire des loges séparées car ils sont à chaque instant près de s'entre-dévorer. Il se recommande à la générosité publique, vu que les denrées sont fort chères et que l'entretien de chacun de ses animaux lui revient à plus de 10 chélin par jour.